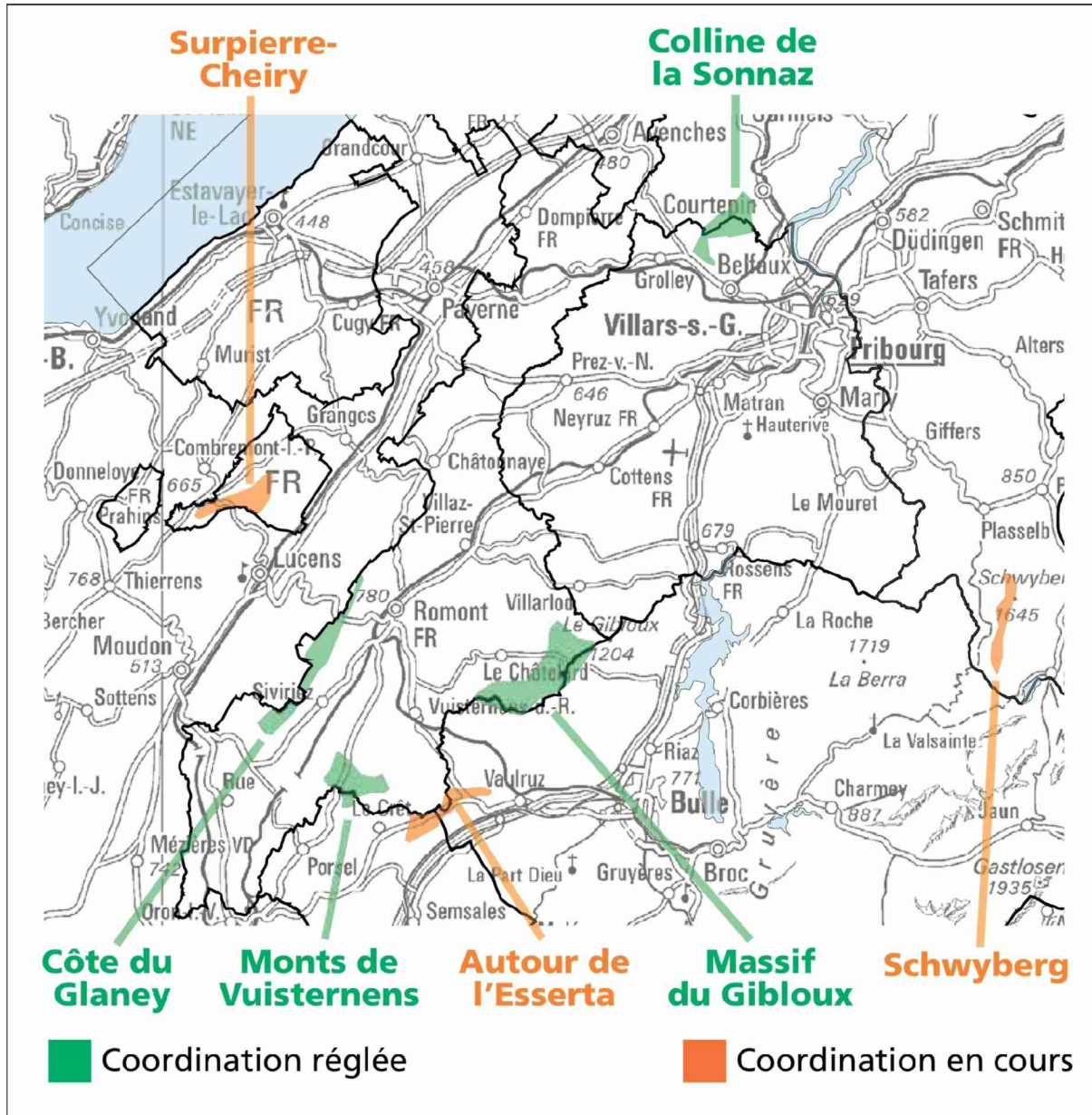




La voie est ouverte pour des éoliennes fribourgeoises

Validé par la Confédération, le deuxième volet du Plan directeur cantonal définit sept parcs éoliens potentiels, dont quatre pratiquement prêts à l'emploi. Aux communes et aux investisseurs de proposer maintenant des projets, et aux opposants de faire entendre leurs arguments.





XAVIER SCHALLER

LA JOUX. «Il a fallu vingt ans au canton pour en arriver là. Maintenant c'est aux communes et aux développeurs de jouer.» Directeur de l'économie et de l'emploi, Olivier Curty a présenté à la presse, jeudi à La Joux, la planification éolienne fribourgeoise. Cette délimitation des sept zones est incluse dans le deuxième volet du Plan directeur cantonal, que la Confédération a validé en août dernier.

Quatre sites sont annoncés avec une coordination réglée, dont trois dans le Sud (*voir carte*). Le parc éolien des Monts-de-Vuisternens court sur trois communes: Vuisternens-devant-Romont, Siviriez et Le Flon. Pour atteindre une production annuelle de 36 à 42 GWh par année, six ou sept machines de dernière génération pourraient être montées.

Le même nombre est prévu au Glaney, sur le territoire de Billens-Hennens, Siviriez et Ursy. Mais avec une production estimée dans une fourchette un peu inférieure (33 à 39 GWh/an). Pour le site du massif du Gibloux, huit communes sont concernées: Sâles, Le Châtelard, Vuisternens-devant-Romont, Grangettes, Sorens, Villorsonnens, Pont-en-Ogoz et Gibloux. Elles pourraient accueillir 8 à 12 mâts et fournir entre 48 et 72 GWh par an.

La coordination est aussi réglée aux Collines de La Sonnaz (6 à 8 éoliennes, 33 à 43 GWh/an). En revanche, elle est annoncée en cours pour les sites d'Autour-de-l'Esserta (Sâles, Vuisternens-devant-Romont, La Verrerie et Vaulruz), de Surpierre-Cherry et du Schwyberg. «Nous devons encore apporter quelques com-

pléments, explique Serge Boshung, chef du Service de l'énergie (SdE). Cela pourrait se faire dans les années à venir.»

Encore bien des étapes

«A part Groupe E, il n'y a pas beaucoup d'investisseurs intéressés», constate Olivier Curty. Et, avant qu'un projet n'aboutisse, il faudra encore affiner le périmètre précis du parc et le positionnement des machines. Une modification de la planification territoriale de la ou des communes concernées est aussi nécessaire. Ensuite seulement, une demande de permis de construire pourra être déposée.

La conférence de presse a eu lieu dans la commune de Vuisternens-devant-Romont qui pourrait vivre ce scénario. «Le Conseil communal a déjà décidé que, s'il y a un jour des éoliennes, ce sera sur du terrain communal, indique le syndic Christian Pittet. Cela pour éviter toutes discussions entre propriétaires privés.»

Vent d'hiver bienvenu

Avant 2000, la Suisse était plutôt exportatrice de courant hivernal. «Depuis, nous sommes de plus en plus dépendants des importations, constate Markus Geissmann, responsable du domaine énergie éolienne à l'Office fédéral de l'énergie. Sans mesures adéquates, cela va encore s'accroître avec la fin de service des centrales nucléaires.»

Or, c'est en hiver que le vent est le plus généreux et que deux tiers de l'électricité éolienne sont produits. Au moment où les besoins en chauffage et en éclairage sont les plus forts. Au moment aussi où les productions solaire et hy-

draulique sont les plus faibles. Le vent est ainsi complémentaire aux autres énergies renouvelables.

Même en Suisse? «On entend que les éoliennes sont efficaces en mer du Nord, mais jamais en Suisse, note Markus Geissmann. C'est faux! D'ailleurs, les régions voisines sont avancées dans le domaine, avec une géographie et une densité de population similaire à la Suisse.»

Alors que le pays compte 42 éoliennes, l'Autriche en a construit 1340, la Bourgogne Franche-Comté 397, l'Auvergne Rhône-Alpes 267 et le Baden-Wurtemberg 790. «Depuis 2012, Groupe E gère un parc éolien en France, entre Paris et Dijon, indique Alain Sapin, directeur énergie électrique de l'entreprise. Cette situation correspond à ce que l'on veut faire chez nous.»

Il souligne que dans le canton, «il n'y aura pas besoin de nouvelles lignes électriques aériennes pour les éoliennes, tout pourra être enterré.» La construction de machines de 140 mètres, produisant chacune l'équivalent de la consommation de 1500 ménages, nécessitera d'immenses grues et de larges routes d'accès, ce qui inquiète notamment en forêt. «Mais après, il y aura peu de bruit et plus aucun transport lourd.»

Energies complémentaires

En mai 2017, le peuple suisse a aussi accepté la Stratégie énergétique 2050. Celle-ci prévoit de sortir du nucléaire, d'économiser l'énergie et de substituer progressivement aux énergies fossiles des énergies renouvelables. «Pour l'énergie éolienne, Fribourg a le troisième meilleur



potentiel du pays, après les cantons de Vaud et de Berne», rappelle Olivier Curty.

Le Conseil d'Etat avait, en 2009 déjà, l'objectif de produire 160 GWh par an pour 2030. «Pour atteindre notre but, quatre sites bien équipés pourraient suffire», précise Olivier Curty. Groupe E estime l'investissement total à 150 millions de francs. Et selon un sondage M.I.S Trend réalisé à sa demande, 72% des personnes interrogées sont favorables aux éoliennes dans le canton. ■



«Pour l'énergie éolienne, Fribourg a le troisième meilleur potentiel du pays, après les cantons de Vaud et de Berne.»

OLIVIER CURTY

Définir des zones possibles

Les opposants aux éoliennes reprochent au canton d'être trop proche de Groupe E dans ce dossier. «Mais les dispositions fédérales demandent cette collaboration», rappelle Serge Boschung, chef du Service de l'énergie. La Loi fédérale sur l'énergie de 2016 stipule que «la Confédération et les cantons collaborent avec la branche énergétique et assurent l'efficacité des opérations et la rapidité des procédures».

Le texte exige aussi que les cantons définissent, dans leurs plans directeurs, les zones qui se prêtent à l'énergie hydraulique et éolienne. «Pour commencer, nous avons éliminé toutes les zones d'exclusion.» A savoir, celles qui sont protégées par l'un des onze inventaires fédéraux, l'un des huit critères fermes nationaux, l'un des cinq inventaires cantonaux ou l'un des deux critères spéciaux cantonaux. «A ce stade, nous n'avons tenu compte d'aucune

influence externe, ni des organisations, ni des développeurs, ni de la politique. Cela s'est fait sans pesée d'intérêts.»

Il est resté 59 sites potentiels, pouvant accueillir au moins six éoliennes. Pour éviter un mitage du territoire et retenir sept sites, des critères supplémentaires sont entrés en jeu. Des critères techniques (comme la vitesse du vent ou la distance au raccordement électrique), des critères sociétaux, économiques et de protection de la nature et du paysage. «Tous les acteurs ont aussi été consultés. Le rapport explicatif et toutes les études sont disponibles sur le site du canton: www.eolien-fribourg.ch. Nous voulons être le plus transparent possible», assure Serge Boschung. Une brochure explicative vient de sortir d'imprimerie et une exposition itinérante est en préparation, avec Suisse Energie, pour l'année prochaine. **XS**



La Gruyère
1630 Bulle
026/ 919 69 00
www.lagruyere.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 13'357
Parution: 3x/semaine



Page: 7
Surface: 116'805 mm²



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138 Référence: 78572102
N° de thème: 999.080 Coupure Page: 4/4

Cinq groupes d'opposants

ARGUMENTS. Jeudi soir, les opposants aux parcs éoliens étaient réunis à Marly, pour l'assemblée générale de Paysage Libre Fribourg. Cette faïtière regroupe cinq groupes régionaux: Sauver les Préalpes, Vents contraires, Non au parc éolien de l'Esserta, Non au parc éolien les Collines de La Sonnaz et Sauvez les forêts du Gibloux.

«La décision de Berne de valider les sept zones fribourgeoises nous déçoit, bien sûr, a expliqué le président Dietrich Meyer dans son rapport annuel. Elle confirme un peu ce que le Conseil d'Etat avait proposé.» Il se montre très critique envers Suisse Eole, le partenaire du programme fédéral Suisse Ener-

gie qui fait la promotion de l'énergie éolienne. «Suisse Eole est un problème. Toute ces fausses ou demi-vérités reprises à la conférence de presse de ce matin viennent de là.»

Paysage Libre Fribourg dénonce des risques pour les humains (bruit et infrasons), des dangers pour la faune (notamment oiseaux et chauves-souris), des impacts sur les forêts et des vitesses de vent volontairement exagérées. Et bien sûr, une atteinte majeure aux paysages, avec des mâts visibles loin à la ronde (www.paysage-libre-fr.ch).

Président de Sauvez les forêts du Gibloux, Charles Phillot dé-

nonce aussi le modèle économique: «On importe la technologie et le matériel. Cela ne va pas créer un poste dans le canton. Et aucune innovation. Pour la société, le rapport coût-bénéfice n'est pas admissible.» Et aucun parc éolien ne serait viable sans les subventions.

«Fondamentalement, nous ne sommes pas contre les éoliennes en soi, souligne Dietrich Meyer. Mais pas dans notre pays!» Son association conseille même d'importer massivement du courant éolien étranger bon marché, pour le stocker en Suisse. «Pour le pompage-turbinage, il faudra sans doute vivre avec ce que l'on a. Mais il existe d'autres moyens pour stocker.» XS